

Séance du : 14.12. 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	10

L'an deux mil dix et le quatorze décembre, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAT Serge, Maire.

Date de Convocation

9.12.2010

Présents : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, IRIGOYEN Bruno, LEGRAND Clément, PAILHAS Michel, FERRER Alain, LAPORTE Christophe.

Mmes URRICARIET Cécile, BERTHIER Aline, GESTAIN Josiane

Date d'affichage

9.12.2010

Absents excusés : Mrs DHUGUES J.L, DUCASSE Christophe
Mmes CARRERE Annie, LOISELLE Elodie

Secrétaire : Mr LEGRAND Clément

Objet de La Délibération : voirie : déplacement des panneaux agglomération sur la CD5

Dans le cadre de limiter la vitesse sur la CD5 Mr le maire propose de déplacer les panneaux d'agglomération en direction de la D632.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'implanter les panneaux avant la zone artisanale en venant de la D632.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le :

Et publication ou notification du

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois, et an ci-dessus.
Certifié conforme, au registre des
délibérations
Signé par les membres présents,
Le Maire, Serge DEBAT